

MIALET

Mémoire des hommes et de la nature.



Mialet demeure avant tout le grand lieu de l'histoire du protestantisme cévenol. Ce n'est pas pour rien que le

hameau du Mas Soubeyran abrite le musée du Désert, musée mémoriel de la révolte camisarde. Profondément engagée dans "la religion prétendue réformée", Mialet a payé un lourd tribut à la guerre des Camisards qui embrasa les Cévennes au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. En mars 1703, pas moins de 670 Mialétains, dont 180 enfants, furent déportés dans les prisons royales de Perpignan...

Le Mas Soubeyran, maison natale du chef camisard Rolland, est donc tout indiqué pour accueillir chaque année, début septembre, l'Assemblée du Désert, réunissant des milliers de protestants venus de tous les pays du monde.

Cette guerre des Camisards a tellement enflammé la mémoire collective que le pont le plus célèbre de la commune, construit entre 1714 et 1718, est dénommé "pont des Camisards" alors même que rien ne le rattache à cet épisode douloureux. Ce qui ne l'empêche pas d'être classé monument historique.

Une nature sauvage bien préservée

Mialet est aussi un territoire protégé de la mémoire naturelle de la région. On y a répertorié pas moins de cinq zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique.

Préservée des grands travaux, la vallée de Mialet a conservé son écosystème et les caractéristiques de l'agriculture du XIX^e siècle : bancels et faïsses, bergeries et magnaneries.

Au final, la vallée de Mialet est surtout recherchée pour son calme et la beauté de ses paysages. S'y développe un tourisme d'été reposant, agrémenté de randonnées pédestres, de découvertes de la grotte de Trabuc et de ses 100 000 soldats, ou encore de baignades dans le Gardon éponyme.

Infos pratiques

- **Population** : 641 habitants (source INSEE 2017)
- **Superficie** : 30,88 km²
- **Altitude moyenne** : 359 m
- **Maire** : Jack Verriez

Mialet

Adresse

Mairie, Le village, 30140 Mialet

Horaires d'ouverture

Le lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Téléphone

04 66 85 02 97



Courriel

communedemialet@wanadoo.fr

www.mialet.fr